

# **DESCRIPTIF**

## **DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Situation géographique.....         | 2  |
| Nature de l'accueil de loisirs..... | 3  |
| Les locaux.....                     | 4  |
| Le personnel.....                   | 10 |

**Situation géographique :** Commune d'Île-de-France, au Nord-Ouest de la Seine-et-Marne. Le Mesnil-Amelot est situé au Nord-Est de l'aéroport international Paris-Charles-de-Gaulle, en limite des départements du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Il est situé à seulement 25 Km de Paris intramuros et 30 Km de Meaux. Bien que l'aéroport occupe près de 40% du territoire communal et que le Mesnil-Amelot soit en contact direct avec le tissu urbain de l'agglomération francilienne (Paris et sa 1ère couronne), la commune conserve un aspect champêtre et authentique.



**Contexte paysager :** La commune est située sur une vaste plaine céréalière, qui se caractérise par un paysage plat et dégagé, offrant des panoramas avec des vues lointaines sur les Monts de la Goële au Nord. Le relief de la commune est peu marqué et traversé du Nord-Ouest au Sud-Ouest par des corridors fonctionnels de prairies, friches et dépendances vertes. Ces corridors composent la "ceinture verte" de la Région Île-de-France. Les espaces agricoles, forestiers et naturels occupent 51,4% du territoire communal. Les espaces ouverts artificialisés représentent 14%.

**Tissu social :** Le Mesnil-Amelot est une petite commune résidentielle qui passe de 904 habitants à 12500 personnes en semaine, vu son dynamisme économique. La population est ici très active. Le taux de chômage est de 6,3%. On retrouve beaucoup de jeunes couples, « néo-ruraux » des départements voisins qui cherchent un cadre de vie plus « rural » sans pour autant abandonner les services que l'on peut trouver en ville. La population est jeune (53,5 % a entre 15 et 44 ans). Les Mesnilois sont essentiellement des employés qualifiés que l'on retrouve dans le secteur tertiaire (83,2%). Les autres sont dans le secteur de l'industrie et de la construction qui représente 14,8%.

## Nature de L'accueil de Loisirs

L'accueil de Loisirs est ouvert aux enfants, de 3 à 11 ans révolus, Habitants et /ou scolarisés dans la commune (ou domiciliés pendant les vacances chez un parent résidant au Mesnil-Amelot.

Les animateurs organisent les activités permettent le développement harmonieux de l'enfant, dans le respect des règles fixées par la direction départementale de la cohésion social.

### **MAIRIE DU MESNIL-AMELOT**

2 rue du chapeau  
77990 Le Mesnil-Amelot  
Tel :01.60.03.51.18.  
Fax :01.60.03.96.43  
Site internet : [www.lemesnilamelot.fr](http://www.lemesnilamelot.fr)

Madame Loureiro Elisabeth  
Directrice de l'accueil de loisirs  
8 rue de brouet  
77990 Le Mesnil-Amelot  
[Tel::01.60.03.47.10](tel:01.60.03.47.10)  
Port :06.73.0878.68

## Les Locaux



**Couloir maters**



**Infirmierie**



**Couloir primaires**



**hall d'entrée**



**Cuisine enfants**



**A.L.S.H**





**Salle activité maters**



**salle motricité maters**



**Dortoir**



**Sanitaire maters**



**Salle motricité primaires**

## Salle de périscolaire, d'accueil et salle maternelle

| <b>Partie maters</b>                                                                   | <b>Partie primaires</b>                                         | <b>Autres</b>                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Salle d'activité<br/>1 dortoir<br/>1 couloir</b>                                    | <b>1 salles d'activité<br/>1salle<br/>vidéo/ludothèque</b>      | <b>1 salle de<br/>restauration</b>                      |
| <b>1 salle de<br/>motricité</b>                                                        | <b>1 couloir<br/>1 salle de<br/>motricité</b>                   | <b>1 bloc sanitaire<br/>primaires/maters</b>            |
| <b>1 bloc<br/>sanitaire<br/>Douche<br/>maters<br/>1 bloc<br/>sanitaire<br/>adultes</b> | <b>2 blocs<br/>sanitaires<br/><br/>Cuisine pour<br/>enfants</b> | <b>3 structures de<br/>jeux extérieur<br/>City Park</b> |

**L'Accueil de Loisirs est ouvert aux enfants, de 3 à 11 ans révolus, habitants et/ou scolarisés dans la commune** (ou domiciliés pendant les vacances chez un parent résidant au Mesnil-Amelot).  
Les animateurs organisent les activités permettant le développement harmonieux de l'enfant, dans le respect des règles fixées par la Direction Départementale de Cohésion Sociale (DDCS)

## **TARIFS (commune du Mesnil-Amelot)**

### **HORAIRE ET JOURS D'OUVERTURE**

L'Accueil de Loisirs « Les Moussaillons » est ouvert toute l'année du lundi au vendredi, hors jours fériés et fermetures exceptionnelles annoncées préalablement.

Les enfants sont accueillis pendant les vacances scolaires à la **journée** ou en **demi-journée** avec ou sans restauration **et les mercredis**.

#### **1/ Période scolaire**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- |                    |                    |        |
|--------------------|--------------------|--------|
| • de 07h00 à 08h10 | - accueil du matin | 0,50 € |
| • de 16h30 à 18h30 | - accueil du soir  | 0,50 € |

Mercredi :

- |                    |                                       |                     |
|--------------------|---------------------------------------|---------------------|
| • de 07h00 à 11h30 | - accueil du matin avec cantine       | 1,50 € + prix repas |
| • de 11h30 à 18h30 | - accueil après-midi avec cantine     | 1,50 € + prix repas |
| • de 13h30 à 18h30 | - accueil après-midi sans cantine     | 1,50 €              |
| • de 07h00 à 18h30 | - accueil <b>journée</b> avec cantine | 3 € + prix repas    |

#### **2/ Période de vacances scolaires**

**4 plages horaires sont possibles :**

- |                      |                                   |                     |
|----------------------|-----------------------------------|---------------------|
| • de 07 h 00 à 11h30 | - accueil du matin sans cantine   | 1,50 €              |
| • de 07 h 00 à 13h30 | - accueil du matin avec cantine   | 1,50 € + prix repas |
| • de 11 h 30 à 18h30 | - accueil après-midi avec cantine | 1,50 € + prix repas |
| • de 13 h 30 à 18h30 | - accueil après-midi              | 1,50 €              |

**Toute plage horaire commencée est due dans son intégralité.**

**Toute absence non justifiée et non annulée entraînera l'émission du titre de paiement.**

#### **MERCI DE BIEN VOULOIR RESPECTER LES HORAIRES DE FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Tout retard supérieur à 10 minutes, entraînera systématiquement l'émission d'un titre de paiement correspondant au montant de la prise en charge du matin et/ou du soir (0,50 €).

**Rappel : La prise en charge des enfants pendant les vacances scolaires se fait par l'équipe d'animation**

- le matin avant 9h00
- le soir jusqu'à 18h30

*Les tarifs indiqués ci-dessus ne concernent pas la commune de Mauregard*

## INSCRIPTION

**TOUT ENFANT FRÉQUENTANT L'ACCUEIL, MEME OCCASIONNELLEMENT, DOIT ETRE INSCRIT chaque début d'année scolaire.**

Pièces à fournir :

- fiche de renseignements,
- attestation d'assurance extra-scolaire ou responsabilité civile,
- photocopies des vaccinations obligatoires (date du dernier rappel).

Pour des raisons d'organisation et de bon fonctionnement du service, merci de prévenir les animatrices de la fréquentation de votre enfant à l'accueil de loisirs « Les Moussaillons ».

Merci de remplir la fiche de présence disponible auprès de l'équipe d'animation (vous pouvez la retrouver sur le site de la commune [www.lemesnilamelot.fr](http://www.lemesnilamelot.fr) et la remettre à l'accueil au début de chaque mois.

**SANS INSCRIPTION, L'ENFANT NE POURRA ETRE ACCEPTÉ AU CENTRE DE LOISIRS**

Pour des raisons d'organisation et de responsabilité, nous vous demandons de bien vouloir respecter un délai d'inscription **de trois jours** pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour toute inscription « d'urgence » ne respectant pas le délai de trois jours, un justificatif vous sera demandé.

## ARRIVÉE DE L'ENFANT

Par mesure de sécurité, tout enfant doit être accompagné par un parent auprès de l'équipe d'animation.

**Il sera demandé, dès son arrivée, au responsable de l'enfant de signer une feuille de présence.**

## DÉPART DE L'ENFANT

**L'enfant ne pourra être confié le soir qu'aux parents ou aux personnes désignées sur la fiche individuelle de renseignements.**

En cas d'indisponibilité des personnes désignées sur la fiche de renseignements, les parents peuvent prévenir par :

- mail (préférable),
- téléphone,
- courrier.

Une pièce d'identité sera exigée ainsi que la signature sur la feuille de présence à la personne récupérant l'enfant.



## PARTICULARITÉS

- Traitements médicamenteux

Aucun traitement médicamenteux ne sera administré sauf cas particulier avec projet d'accueil individualisé (PAI).

En ce qui concerne les PAI, **seules les prescriptions médicales seront prises en compte et appliquées.**  
**Aucune dérogation ne sera possible.**

- Repas et allergie

Il est demandé aux familles de fournir les repas et goûters spécifiques à l'allergie.

- Goûter

Un goûter sera proposé à chaque enfant inscrit (Etude, Accueil de Loisirs, cours d'anglais) gratuitement.

L'équipe d'animation reste à votre écoute pour tout problème ponctuel.

**En cas de non-respect du règlement, des règles de vie instaurées dans le centre, et d'un comportement inadapté à la vie en collectivité (violence, agressivité), le Maire après avoir rencontré les parents, se réserve le droit d'exclure l'enfant concerné.**

## Le Personnel

### L'équipe d'encadrement

Cette structure est composée de :

#### Directrice

Mme Loureiro Elisabeth diplômé :  
b.a.f.a/b.a.f.d/a.f.p.s/c.a.p petite enfance/p.s.c.1

#### Adjointe

Mme Caldiero Isabelle diplômé :  
b.a.f.a/p.s.c1

### AGENTS D'ANIMATION

**Mme Meignan Christine** b.a.f.a/ dé  
fibrillateur

**Mme Martin Christelle** a.f.p.s/b.a.f.a./c.a.p petite enfance

**Mme Merivot Catherine** s.s.t/c.a.p.petite enfance/défibrillateur/p.c.s.1

**Mme Bruneaux Cécile** s.s.t/p.s.c.1/b.f.s.b./a.s/b.a.f.a

**Mme Vincent Mendy** a.f.p.s/c.a.p.petite enfance

**Mme Lefranc Oksana** b.a.f.a 1<sup>ère</sup> partie

**Mme Blondel Anais** p.s.c1/b.f.s.b./a.s/.b.a.f.a.

### Les sigles

**b.a.f.a:** brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

**b.a.f.d:** brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

**a.f.p.s** attestation de formation aux premiers secours

**s.s.t** sauveteur secouriste du travail

**s.f.s.b** brevet federal de surveillant de baignade

**p.s.c.1** premiers secours citoyen niveau 1

**a.s** assistant sanitaire

**c.a.p.** certificat d'aptitude professionnelle

**Tous au long de l'année, nous accueillons des stagiaires en cours ou titulaires du b.a.f.a.**

## L'organigramme

### De l'accueil de loisirs

